

Alain BOCQUET

Député du Nord

Porte-Parole des député-e-s

communistes et républicains

CONFERENCE DE PRESSE

LBO

MARDI 23 OCTOBRE 2007

ASSEMBLEE NATIONALE

Mesdames, Messieurs,

Bonjour et bienvenue à cette conférence de presse conjointement organisée avec le Collectif LBO, pour faire le point, précisément, de cette question des LBO, et pour aborder l'enjeu plus vaste de la régulation de la finance.

Le **5 décembre 2006** était enregistrée à la Présidence de l'Assemblée Nationale, une proposition de résolution (n° 3491), tendant à la création d'une commission d'enquête sur la place et le rôle des fonds d'investissement dans l'économie, et sur leurs méthodes d'acquisition d'entreprises, par effet de levier, appelées LBO (Leverage By Out).

Cette proposition de résolution était rendue nécessaire par la financiarisation accélérée de l'économie, le rôle croissant des fonds d'investissement dans les vagues successives d'opérations de fusions-acquisitions d'entreprises.

Ainsi que le souligne cette proposition de résolution, le recours à l'endettement pour financer à moindre coût, des prises de participation grâce à l'effet de levier (LBO) pose **d'importantes questions** :

sur l'ampleur du phénomène, en nombre et en volume d'opérations, dans l'économie française ?

sur l'origine des opérateurs et des fonds intervenant dans ces opérations acquisitions ?

sur les conséquences de ces opérations pour les entreprises et bassins d'emploi concernés, mais aussi pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail des personnels. Et j'ajouterai les collectivités territoriales, trop souvent mises à contribution pour régler la casse ?

et enfin sur les solutions alternatives susceptibles de se substituer à ces techniques prédatrices.

C'est ainsi que nous avons évoqué la proposition formulée de longue date par les députés communistes et républicains, de constitution **d'un pôle financier public** autour de la Poste , de la Caisse des Dépôts, des Caisses d'Epargne et d'Oséo.

Il nous paraissait donc indispensable qu'une commission d'enquête parlementaire soit constituée aux fins de s'interroger sur l'ensemble de ces enjeux et de creuser les perspectives qu'ouvrirait la mise en œuvre d'orientations alternatives à la toute-puissance des actionnariats.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les mois écoulés depuis décembre 2006 n'ont pas apporté d'apaisement aux préoccupations, craintes et interrogations qui étaient les nôtres.

Les constats que nous dressions du risque que constitue la financiarisation à l'excès de l'économie, et des dangers et pressions subis par **l'économie réelle**, ont trouvé confirmation aussi bien dans la crise estivale des "subprimes" qu'au travers de l'affaire EADS où pèse le soupçon d'un colossal délit d'initiés, pour ne donner que deux exemples.

Cette actualité et la recrudescence du chômage depuis cet été, renforcent l'exigence d'assainir l'économie, et apportent par conséquent des raisons supplémentaires urgentes de remettre l'ouvrage sur le métier.

En janvier dernier, le 17 janvier précisément, j'avais été amené à présenter devant la Commission des Finances un rapport plaidant en faveur de la création d'une Commission d'enquête.

Je ne reviens pas sur les termes de ce rapport, mais dans le cadre de la discussion qui suivit, il fut décidé par la Commission et sur proposition de son Président de l'époque, Pierre Méhaignerie, **d'engager** un travail d'information interne à la Commission **et de constituer**, sous la responsabilité de la nouvelle Commission des Finances résultant des élections législatives, une mission d'information « *sur la place et le rôle des fonds d'investissement dans l'économie* ».

Le 24 janvier, une nouvelle réunion de la Commission des Finances permettait l'audition de Monsieur Patrick Sayer, Président de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), et de Monsieur René Maury, Président de CDC Capital investment.

J'ajoute qu'il était convenu, mais les choses n'ont pas pu aboutir jusqu'à présent, que la Commission des Finances auditionnerait le Collectif LBO.

C'est pourquoi j'ai pris l'initiative **le 26 Septembre** dernier de solliciter le nouveau président de la Commission des Finances, mon collègue socialiste Didier Migaud, afin que le travail d'investigation entrepris dès janvier dernier, soit repris en grand.

Des milliers d'entreprises, des centaines de milliers d'emplois, voire davantage, ont à faire aujourd'hui en France, avec le capital-investissement. On estime à quelques 1 600 le nombre d'entreprises et 800 000 le nombre d'emplois concernés plus précisément par un fonds d'investissement via une opération de LBO.

Cegelec, TDF, Picard, STMicroelectronics, le Printemps, ont été ciblés par ce type d'intervention avec à la clé, suppressions et précarisations d'emplois, pour permettre de dégager **une rentabilité supérieure au coût du capital investi**.

Doit-on considérer comme le font par exemple les responsables de l'AFIC, que de tels constats ne renvoient qu'à des situations et des abus particuliers et que « *dans la quasi-totalité des cas, je cite Patrick Sayer, Président de l'AFIC, ces interventions favorisent le développement de l'emploi* » ?

La meilleure façon de **répondre** à cette question qui en appelle beaucoup d'autres, **et d'envisager** les choix alternatifs publics capables de se substituer à ces dispositifs financiers, c'est de permettre que la mission d'étude dont le principe fut décidé au printemps, engage **sans plus attendre, un travail de fond**.

Le plus tôt sera la mieux ! Je re-déposerai une demande de commission d'enquête réactualisé pour que le débat soit relancé.

En attendant avec les amis du collectif LBO à qui je vais laisser la parole nous allons pouvoir faire le point sur l'évolution de ce dossier.